



Municipalité de Val-Racine
2991, chemin Saint-Léon
Val-Racine (Québec) G0Y 1E1
Téléphone et télécopieur : 819-657-4790
vracine@xplornet.com

Prévisions budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2018

Revenus

Taxes	330 178 \$
Services rendus et autres revenus de sources locales	85 829 \$
Transferts	584 818 \$
Total des revenus	1 000 825 \$

Dépenses

Administration générale	154 802 \$
Sécurité publique	48 940 \$
Transport	189 504 \$
Hygiène du milieu	39 638 \$
Aménagement, urbanisme et développement	13 778 \$
Loisirs et culture	26 572 \$
Frais de financement	27 132 \$
<u>Autres activités financières</u>	
Remboursement du capital	216 500 \$
Activités d'investissement	323 684 \$
Excédent de fonctionnement affecté	(39 725)
Total des dépenses	1 000 825 \$

Le taux de la taxe foncière pour 2018 est de 0,90 \$ / 100 \$ d'évaluation et celui-ci n'a pas été haussé depuis 2015. La cueillette et les frais d'enfouissement pour les ordures et la cueillette pour les matières recyclables sont à part.

Il est à noter que dans les prévisions budgétaires 2018, les principales activités d'investissement sont : le remplacement de deux ponceaux et le scellement des fissures sur la route Chesham, des travaux de rechargement sur le chemin de la Colonie, l'achat d'un nouveau camion de déneigement et ses équipements et l'agrandissement du garage municipale ainsi que de la remise du centre communautaire.

Ces activités d'investissement seront réalisées via divers transferts reçus des deux paliers de gouvernements.

Adopté le 18 décembre 2017.

MUNICIPALITÉ DE VAL-RACINE

	Rémunération	Allocation
Maire	5 044,00 \$	2 522,00 \$
Conseiller(ère)	1 681,00 \$	840,00 \$
Rémunération à la présence (divers comités)	16,67 \$	8,33 \$

Contrats accordés selon les exigences de l'article 955 du code municipal

Voici la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$:

-MRC DU GRANIT 51 582 \$
(Cueillettes des ordures, du recyclage, des boues septiques et les quotes-parts)

(Travaux de voirie sur le rang de la Boulet, Franceville et Doyon, et réserve de sable pour la voirie)

Réalisations 2017

- Amélioration du réseau routier : refaire des fossés côté ouest sur le rang Doyon, rechargement de gravier brut : du 11^e Rang, Boulet et Brodeur et remplacement de ponceaux sur le chemin de Franceville (4) et chemin Doyon (1) - (aide d'une subvention provinciale).
- Présentation d'une programmation partielle 2014 à 2018 concernant la taxe d'essence (TECQ).
- Remplacement et ajout de lumières au garage municipal
- Demande d'aide financière au programme ClimatSol-Plus pour la décontamination de l'ancien terrain du garage municipal
- Évaluation du traitement des abrasifs
- Appui financier au Parcours de Marche au Cœur de Mégantic.
- Demande d'une subvention fédérale pour installation de rampes de sécurité et mains courantes et mise en valeur du patrimoine municipal dans le corridor au centre communautaire
- Modification des règlements d'urbanisme (Mini-maison, tarification déboisement, etc.)
- Maintien du programme de subvention lors d'achat de détecteurs de fumée, d'extincteurs et de détecteurs de monoxyde de carbone pour la prévention contre les incendies.
- Maintien des ententes : accès à la plage municipale de Piopolis, avec le Centre sportif Mégantic, le Complexe Baie-des-Sables et la Médiathèque Nelly-Arcan.
- Signature d'une nouvelle entente avec le Parc national du Mont-Mégantic pour les cartes d'accès
- Demande d'aide financière (PIIRL) pour la Route Chesham (scellement de fissures et remplacement de deux ponceaux).
- Demande au MTMDEQ la reprise de l'entretien de la route Chesham/Franceville
- Analyse en cyber risque du système informatique
- Soutien aux comités de la municipalité dans leurs projets et dans leurs demandes de subventions.
- Adoption d'une politique d'aide financière aux entreprises
- Activité de remerciement aux bénévoles.

Orientations 2018

- Demande d'aide financière à l'amélioration du réseau routier local : travaux annuels.
- Travaux sur Haricots et Forêt-Enchantée (remplacement de ponceau et rechargement des accotements via le programme de la taxe d'essence (TECQ).
- Rechargement de gravier sur le Rang de la Colonie via le programme TECQ.
- Amélioration du système électrique du centre communautaire et ajout d'un bâtiment accessoire via le programme TECQ.
- Réalisation des travaux de décontamination du terrain de l'ancien garage municipal.
- Ajout de 6,75 km au circuit de déneigement sur le chemin Bury pour le contrat avec le MTMDEQ et achat d'un nouveau camion de déneigement avec les équipements.
- Étude sur le développement du périmètre urbain.
- Installation de deux bornes sèches concernant le schéma de couverture de risques en incendie.
- Maintien de l'aide financière pour les équipements de sécurité en incendie (extincteurs, détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone).
- Mise en œuvre du plan de développement 2016-2019.
- Maintien des ententes : accès à la plage municipale de Piopolis, avec le Centre sportif Mégantic, le Complexe Baie-des-Sables, la Médiathèque Nelly-Arcan et avec le Parc national du Mont-Mégantic.
- Soutien aux comités de la municipalité dans leurs projets et dans leurs demandes de subventions.
- Activité de remerciement aux bénévoles.

Toutes ces orientations seront réalisées en tenant compte de nos moyens financiers. Je vous invite à assister aux séances ordinaires de votre conseil municipal. Je termine en vous remerciant de votre confiance.

Pierre Brosseau, maire